

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 09 AVRIL 2018

Mise en valeur de l'église et du monument aux morts

Le Syndicat Départemental d'Énergies de Haute-Loire a réalisé un projet d'éclairage de l'église et du monument aux morts en concertation avec la mairie. Le coût des travaux pour la commune est estimé à 5 340,51 € HT (55 % de 9710,02 €).

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

Les taux restent inchangés par rapport à ceux de l'année 2017, soit :

- taxe d'habitation : 6%
- taxe foncière (bâti) : 9,88 %
- taxe foncière (non bâti) : 51,19 %

Vote du budget primitif 2018

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes, pour un montant de 914 533,25 €

La section d'Investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 1 256 054,26 €

Soit un budget global de 2 170 587,51 €

Cette année, le budget d'investissement est plus élevé que les années précédentes puisqu'il prend en compte d'importants travaux de voirie dont l'aménagement de la traversée des Baraques. Ces travaux sont nécessaires pour limiter l'impact de l'afflux de circulation suite à la déviation du Puy-en-Velay. Cet aménagement n'est envisageable qu'avec la participation financière de l'Etat, de la région, du département et de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay.

Emprunt de 150 000 € au Crédit Agricole.

Un emprunt sera réalisé sur une durée de 12 ans pour financer les divers travaux d'investissement.

Numérotation des rues

Pour faciliter le repérage des services de secours, localisation GPS et pour permettre le développement du très haut débit, il convient de recenser l'ensemble des rues de la commune. Le travail a été effectué en amont et il convient de prendre une délibération.

Portail de réservation en ligne des repas de cantine

La Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay propose via un site Internet de vente en de disposer d'un lieu unique de vente de leurs prestations. Ce portail permettra lors de la prochaine rentrée scolaire 2018/2019, de pouvoir réserver et/ou payer les repas de cantine, la garderie. Ce dossier a été présenté lors des 2 derniers conseils d'école.

Week-end de rencontre avec CUSSAC (Haute Vienne)

Suite au déplacement en avril 2017 d'une délégation de Cussac-sur-Loire, cette année 9 représentants de Cussac en Haute-Vienne sont venus découvrir notre commune. L'échange a été très chaleureux et permet d'envisager un rapprochement entre les 2 communes.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu en Mairie, le mercredi 2 mai à 20 h 15,